



**Aire d'accueil des gens du
voyage d'Avignon - Courtine**

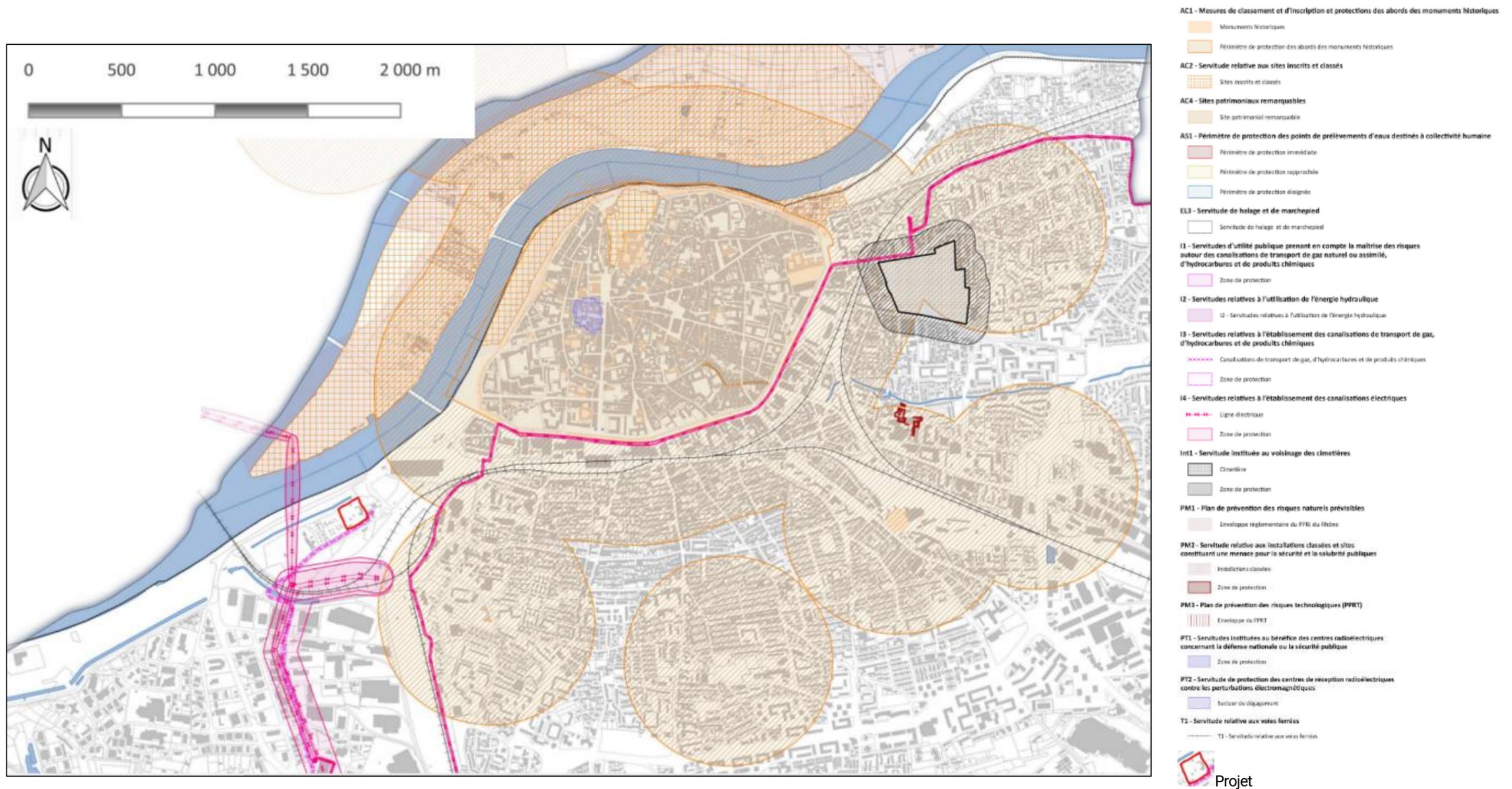
**DEMANDE
D'EXAMEN AU CAS
PAR CAS**

**ANNEXES
COMPLEMENTAIRES 1-2-3-4**

Sommaire

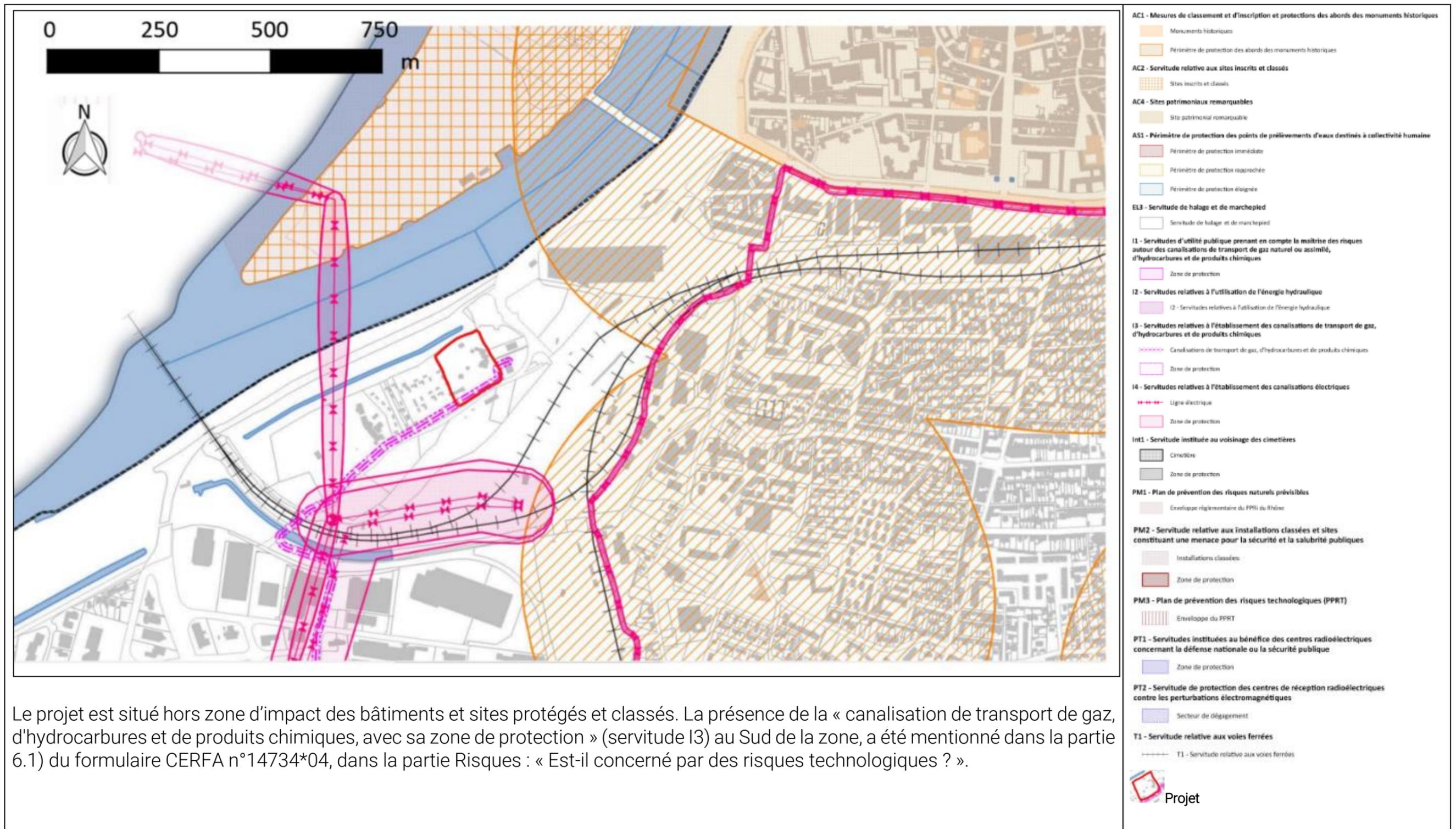
| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| 1 ANNEXE N°1 COMPLEMENTAIRE : EXTRAIT DE CARTE SUP D'AVIGNON – ECHELLE LARGE..... | 3 |
| 2 ANNEXE N°2 COMPLEMENTAIRE : EXTRAIT DE CARTE SUP D'AVIGNON – ECHELLE FINE..... | 4 |
| 3 ANNEXE N° 3 COMPLEMENTAIRE : DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL FLASH | 5 |
| 3.1 Contexte du projet..... | 5 |
| 3.2 Contexte écologique du projet | 9 |
| 3.2.1 ZNIEFF et Réseau Natura 2000 | 9 |
| 3.2.2 Occupation du sol autour de la zone d'étude..... | 12 |
| 3.3 Résultats des inventaires | 13 |
| 3.3.1 Conditions de passage..... | 13 |
| 3.3.2 Résultats | 13 |
| 4 ANNEXE N°4 COMPLEMENTAIRE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE | 17 |

1 ANNEXE N°1 COMPLÉMENTAIRE : EXTRAIT DE CARTE SUP D'AVIGNON – ECHELLE LARGE



Le projet est situé hors zone d'impact des bâtiments et sites protégés et classés

2 ANNEXE N°2 COMPLEMENTAIRE : EXTRAIT DE CARTE SUP D'AVIGNON – ECHELLE FINE



3 ANNEXE N° 3 COMPLEMENTAIRE : DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL FLASH

3.1 Contexte du projet

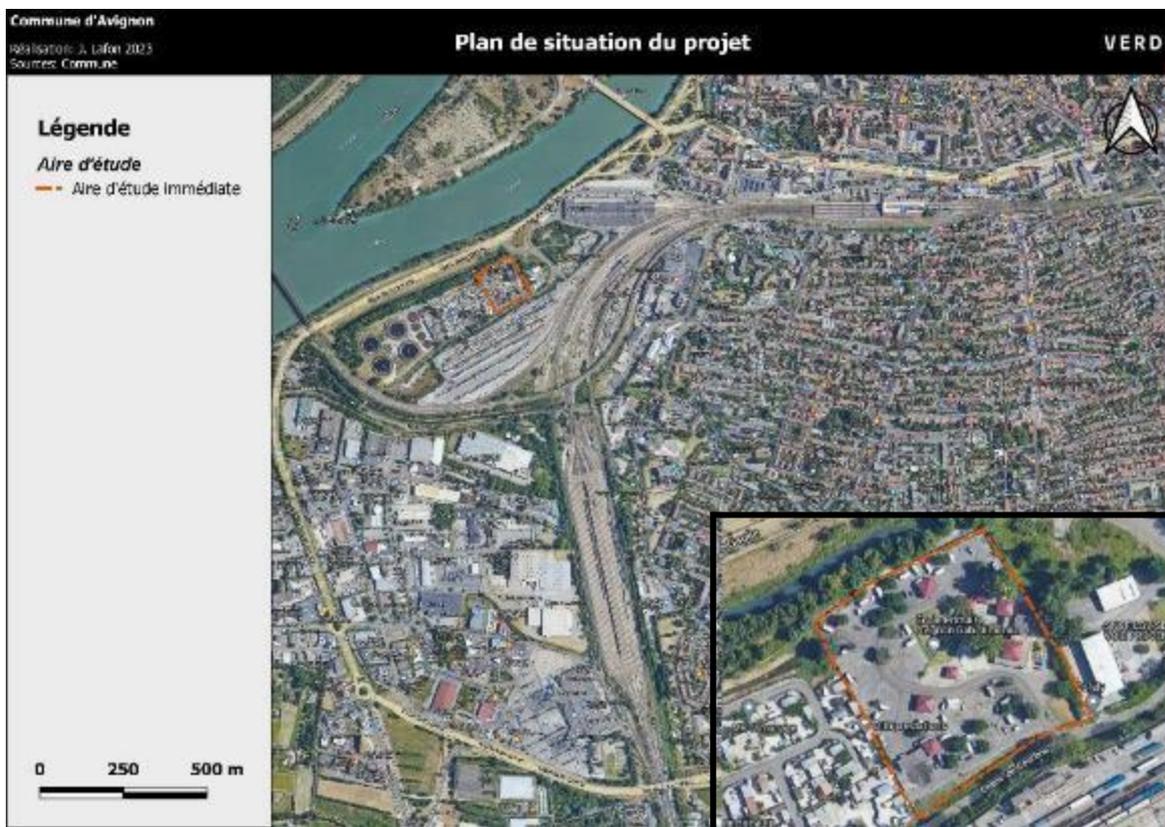
L'aire d'accueil des gens du voyage de Courtine à Avignon fut construite en 1982 et fermée en aout 2020. La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon souhaite réhabiliter l'aire pour accueillir 24 emplacements, conformément aux réglementations en vigueur.

L'aire d'accueil, d'une surface de 15 000 m² environ, se situe à 3 km environ du centre de l'agglomération d'Avignon. Le terrain est limitrophe du chemin de Courtine (Avignon).

Dans le cadre du projet de **la requalification de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage**, Verdi a été missionné pour réaliser un diagnostic écologique. Cette expertise a pour objectif d'analyser la sensibilité écologique du site et ainsi de voir quelles zones sont potentiellement à éviter ou s'il faut mettre en place des mesures de réduction ou de compensation.

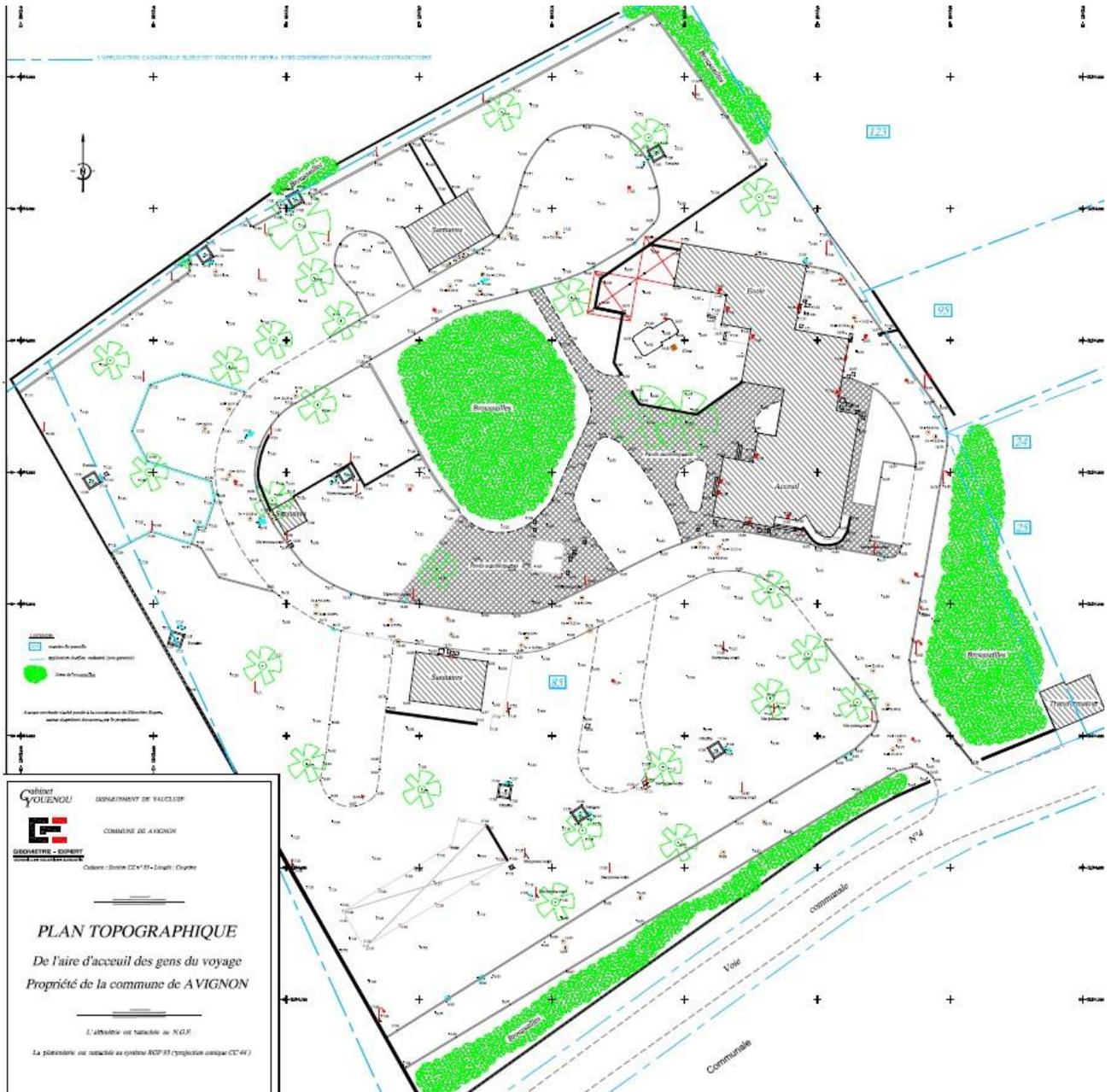
Lors de cette visite de terrain, en date de décembre 2023, l'objectif était d'identifier les enjeux éventuels concernant la faune et la flore.

La carte ci-après présente respectivement, la situation géographique du site





Plan de l'état existant



Plan topographique de l'existant



Plan projet

3.2 Contexte écologique du projet

3.2.1 ZNIEFF et Réseau Natura 2000

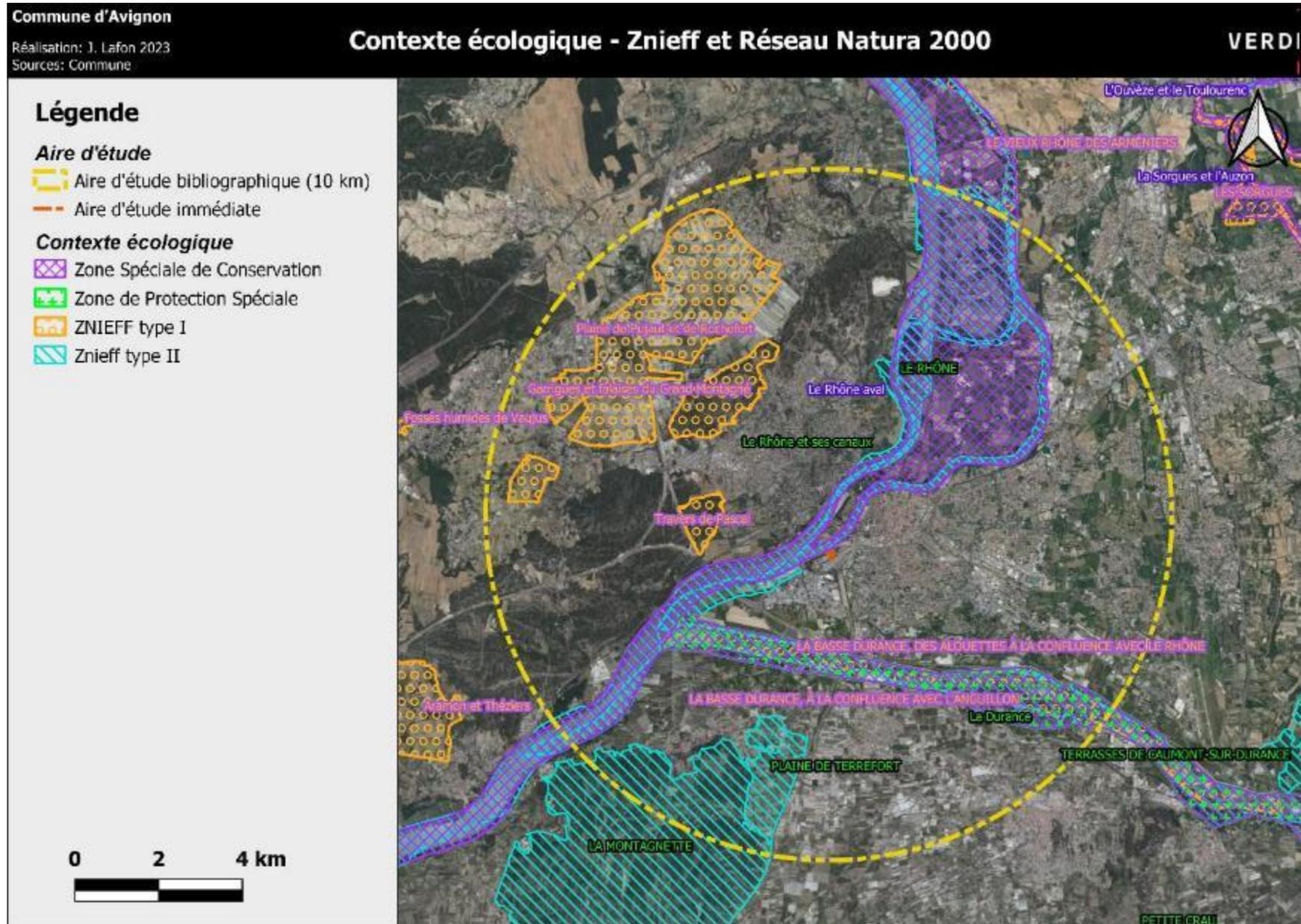
L'**inventaire des ZNIEFF** est une base de connaissance permanente des espaces naturels dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes – soit sur la présence d'espèces floristiques ou faunistiques rares et menacées. À partir d'une méthodologie nationale élaborée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et déclinée au niveau régional, un vaste travail de prospection de terrain a été lancé région par région.

« **Natura 2000** » est un programme européen destiné à assurer la sauvegarde et la conservation de la flore, de la faune et des biotopes importants. À cet effet, le programme prévoit la création d'un réseau de zones de protection qui s'étendra sur toute l'Europe.

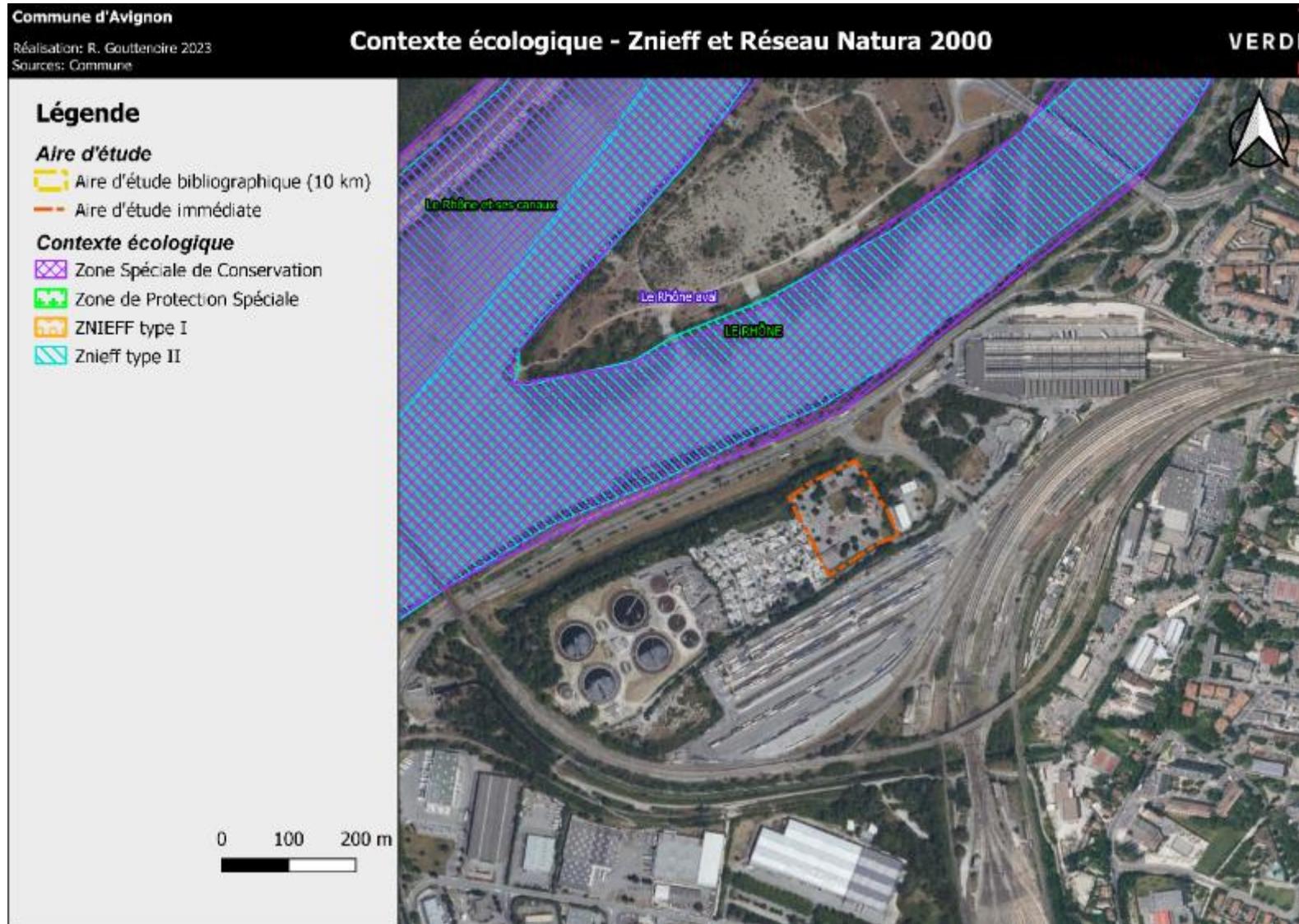
Pour toutes les zones choisies, il sera fait application de ce qu'il est convenu d'appeler l'interdiction de dégradation, qui implique en substance que les États signataires de l'accord s'engagent à présenter à l'Union Européenne des rapports réguliers et à garantir une surveillance continue des zones de protection. Les aires de distribution naturelle des espèces ainsi que les surfaces de ces aires faisant partie du biotope à préserver doivent être maintenues constantes, voire agrandies.

Dans un rayon de 10 km autour de la zone d'étude on retrouve :

- 6 ZNIEFF de type I
- 5 ZNIEFF de type II
- 1 ZPS
- 2 ZSC



Contexte écologique Znieff et Réseau Natura 2000



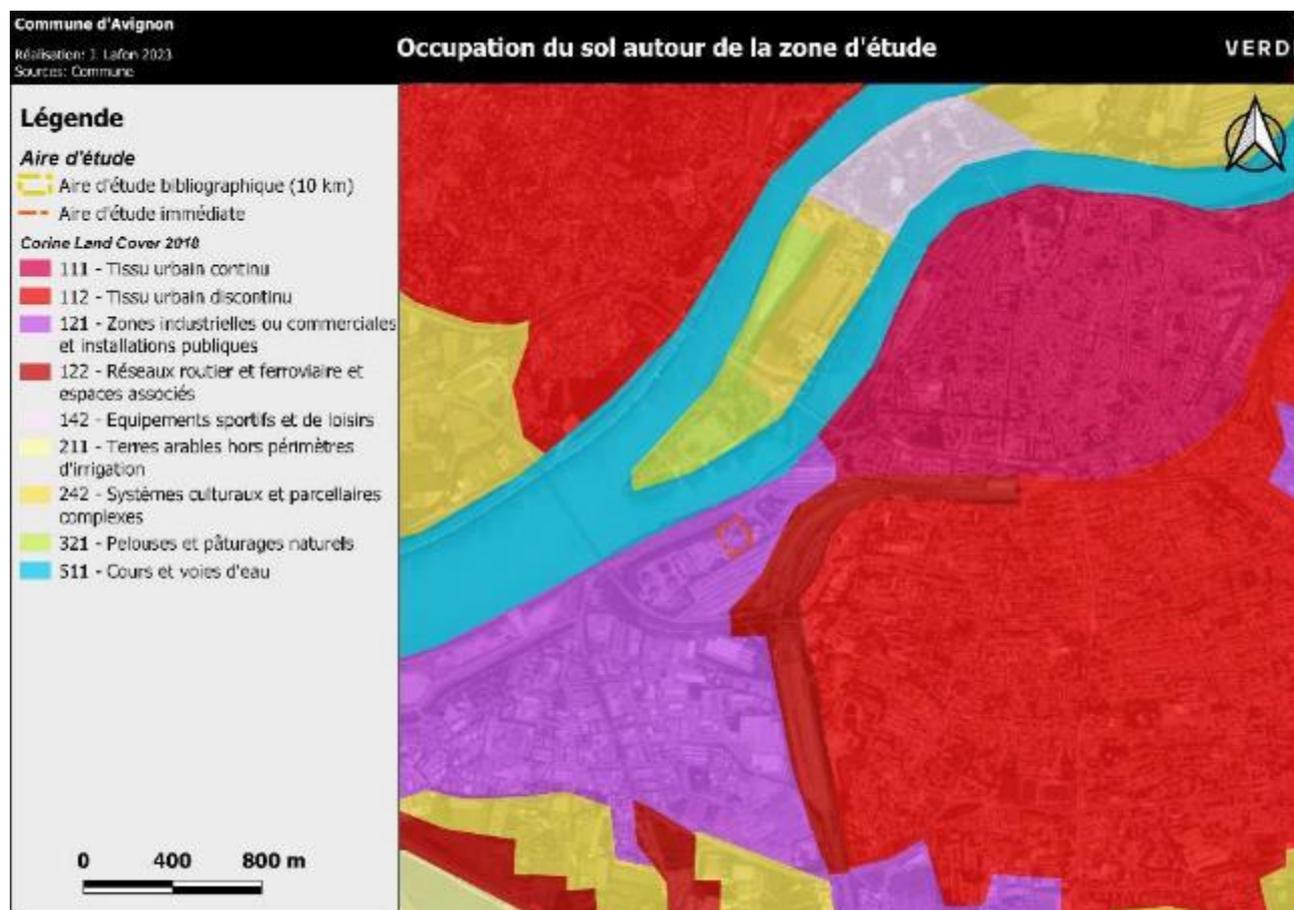
Contexte écologique Znieff et Réseau Natura 2000 – échelle fine

3.2.2 Occupation du sol autour de la zone d'étude

L'occupation du sol se contextualise avec le Corine Land Cover 2018

La zone d'étude se situe sur l'habitat « zones industrielles ou commerciales et installations publiques »

Autour de la zone d'étude, les habitats prédominants sont les « tissu urbain continu » et « tissu urbain discontinu ». Un fleuve, apparaît au nord, il s'agit du Rhône, mais qui n'est pas connecté au site. Quelques zones agropastorales sont également présentes comme des pelouses et des cultures



Occupation du sol – Corine Land Cover

3.3 Résultats des inventaires

3.3.1 Conditions de passage

| Date | Période | Météo | Groupes observés | Méthodes | Observateurs |
|------------|---------|----------------------------|-------------------|----------------------|---------------|
| 04/12/2023 | Jour | Nuageux, 12°C, pas de vent | Oiseaux | Points d'écoute | Jessica Lafon |
| | | | Reptiles | Transects aléatoires | |
| | | | Insectes | Transects aléatoires | |
| | | | Flore et habitats | Transects aléatoires | |
| | | | Mammifères | Recherches d'indices | |

3.3.2 Résultats

Les prospections visaient tous les taxons de façon globale, aucun protocole particulier n'a été mis en place. Il faut noter que l'inventaire a été réalisé en période hivernale et, de ce fait, il ne s'agit pas d'une période favorable à la faune.

L'aire d'étude se situe sur une zone à dominante industrielle (cf. Carte Corine Land Cover). Des arbres et des buissons sont également présents de part et d'autres du site, comme des platanes et des ronciers. Au Nord et au Sud, celui-ci est enclavé par une route et une voie de chemin de fer. Il s'agit d'une zone abandonnée, encombrée de dépôts et goudronnée, essentiellement végétalisée par de grands ronciers. De nombreux Muriers Platanes sont présents sur la zone. Malgré la présence d'un réseau Natura 2000 à proximité (le Rhône), celui-ci n'a aucune influence écologique sur le site.

Une ripisylve est présente au nord, connectée au fleuve du Rhône, mais celle-ci se situe hors zone et est séparée par un chemin et un mur. Elle est composée en grande partie de Canne de Provence, de Saule blanc et de ronciers. Aucun lien n'est à noter avec le site. Quelques espèces ont été observées, notamment d'oiseaux comme une **Bergeronnette des ruisseaux**, un **Martin-pêcheur**, un **Chevalier guignette**, des **Canards colverts** et un **Héron cendré**. Une petite station d'**Orchidée sp.** de 4 plants a été aussi vu. La zone **est potentielle** pour la **Grenouille verte** le long du canal et la **Rainette méridionale**. Des Carpes sont également présentes dans le canal. Le long de la ripisylve, quelques passereaux communs sont présents comme le **Pinson des arbres**, ou le **Rouge-gorge familier**. Des **Mouettes rieuses** ont été observées en vol, se dirigeant vers le fleuve, mais celles-ci n'utilisent pas le canal.

Sur le site en lui-même, très peu d'espèces ont été observées. Celle-ci n'est pas spécifiquement favorable à la faune car nettement dégradée et anthropisée. Des **Mésanges charbonnière** de passage dans les arbres, une **Pie bavarde** et une **Corneille noire** ont été vues en vol. Une **Fauvette mélanocéphale** était présente dans les ronciers, à l'entrée de la zone, un **Accenteur mouchet** a été entendu dans les arbres et une **Bergeronnette grise** a été vue en vol, ainsi que quelques **Pigeons ramier** posés sur le toit de l'école. Il s'agit d'espèces protégées au niveau national (sauf le Pigeon ramier et la Corneille noire) mais commune. Les alentours de la zone étant plus riche floristiquement, plus végétalisée ces espèces s'adaptant facilement aux zones anthropiques et pourront trouver refuge facilement en dehors de l'aire d'étude.

Pour les reptiles, le **Lézard des murailles est potentiel**, le long des ronciers en début de zone. La **Tarente de Mauritanie est également potentielle** sur les bâtiments abandonnés et le long des murs. Il s'agit de deux espèces protégées à l'échelle nationale, mais très ubiquiste, qui s'adapte facilement aux changements de leurs habitats.

La zone **n'est pas favorable aux mammifères** (sauf éventuellement les rongeurs comme les rats, dû à la présence des dépôts), **ni aux insectes** car l'habitat étant trop dégradé.

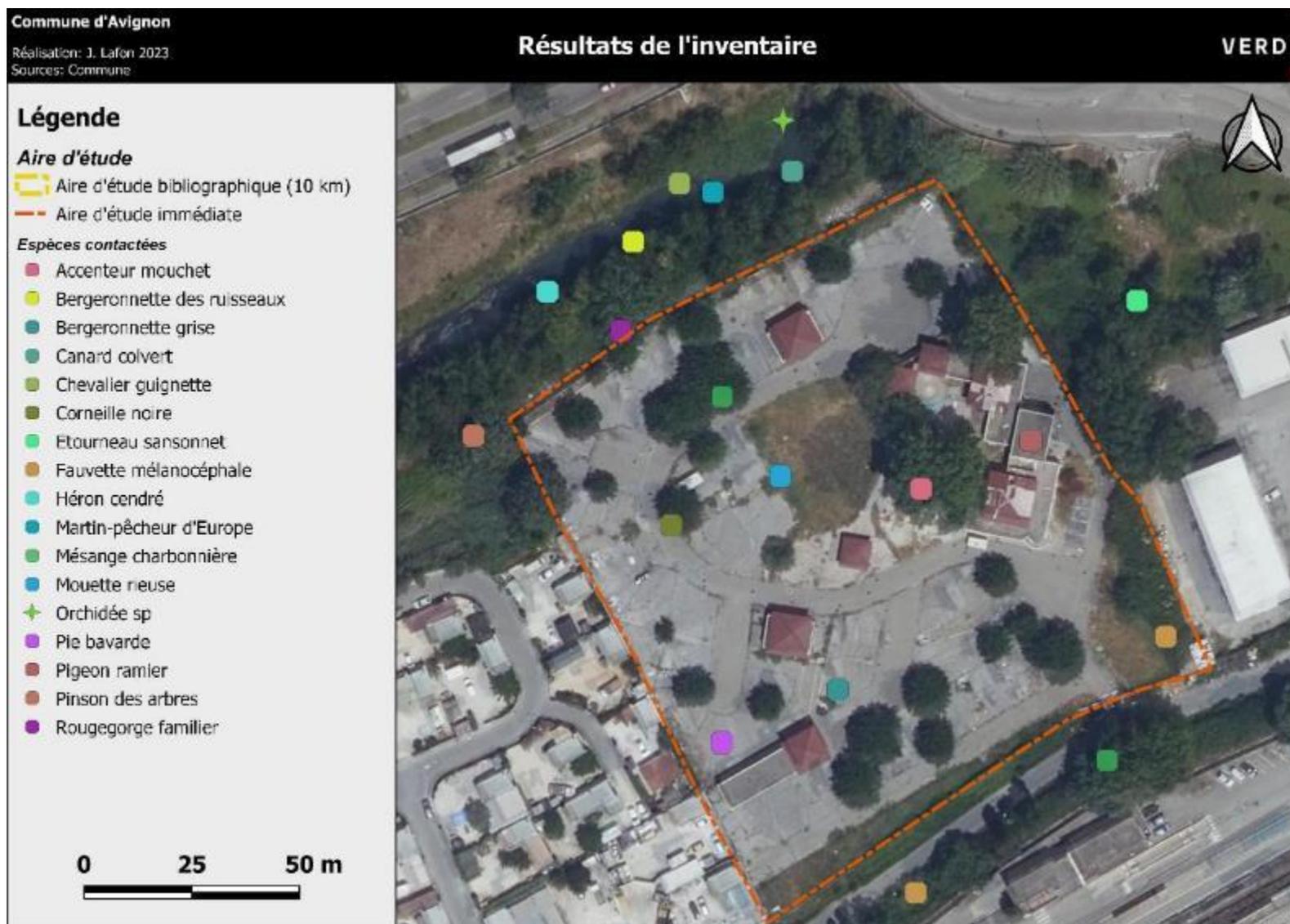
Tableau 1 : Espèces contactées sur l'aire d'étude et aux alentours

| Nom vernaculaire | Nom scientifique | Directive O ou H | Protection nationale | Listes rouges |
|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Oiseaux | | | | |
| Accenteur mouchet | <i>Prunella modularis</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Bergeronnette des ruisseaux | <i>Motacilla cinerea</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Bergeronnette grise | <i>Motacilla alba</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Canard colvert | <i>Anas platyrhynchos</i> | | | LC UICN, LC France |
| Chevalier guignette | <i>Actitis hypoleucos</i> | | Art 3 | LC UICN, NT France |
| Cornille noire | <i>Corvus corone</i> | Ann II/2 | | LC UICN, LC France |
| Étourneau sansonnet | <i>Sturnus vulgaris</i> | Ann II/2 | | LC UICN, LC France |
| Fauvette mélanocéphale | <i>Sylvia melanocephala</i> | | Art 3 | LC UICN, NT France |
| Héron cendré | <i>Ardea cinerea</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Martin-pêcheur d'Europe | <i>Alcedo atthis</i> | | Art 3 | LC UICN, VU France |
| Mésange charbonnière | <i>Parus major</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Mouette rieuse | <i>Chroicocephalus ridibundus</i> | Ann II/2 | Art 3 | LC UICN, NT France |
| Pie bavarde | <i>Pica pica</i> | Ann II/2 | | LC UICN, LC France |
| Pigeon ramier | <i>Columba palumbus</i> | Anns II/1 et III/1 | | LC UICN, LC France |
| Pinson des arbres | <i>Fringilla coelebs</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |
| Rougegorge familier | <i>Erithacus rubecula</i> | | Art 3 | LC UICN, LC France |

En tout, **16 espèces d'oiseaux** ont été contactées, tous protégés nationalement sauf le Pigeon ramier, la Pie bavarde et le Canard colvert.

Aucune n'est d'intérêt communautaire (c'est à dire visée par l'annexe I de la directive oiseaux ou l'annexe II de la directive habitats). Concernant les 3 espèces considérées comme Quasi-menacé sur liste rouge française, à savoir le Chevalier guignette, la Fauvette mélanocéphale et la Mouette rieuse, ces espèces n'utilisent pas la zone comme site de reproduction ni comme site d'alimentation. En effet, le Chevalier guignette est présent seulement au niveau de la ripisylve (hors zone), la Mouette rieuse a été vue en vol et sera présente plutôt sur le Rhône, et la Fauvette mélanocéphale utilise plutôt les ronciers à l'entrée et le long de la route. Le Martin-pêcheur d'Europe, considéré comme vulnérable à l'échelle nationale, n'est présent qu'hors zone au niveau de la ripisylve.

Le projet est de faible ampleur, sur une aire d'étude présentant une faune commune et située au sein d'une mosaïque anthropisée, abandonnée et fortement dégradée, ne donnant pas lieu à de zones naturelles. Ces dernières, situées hors zone, ne sont aucunement connectées à l'aire d'étude.



Résultats de l'inventaire



Enjeux de sensibilité

4 ANNEXE N°4 COMPLEMENTAIRE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Localisation des prises de vues

Tableau 2 : Photos réalisées sur le terrain

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|---|
| 1 |  Photographie 1: Vue d'un terrain avec des structures métalliques et des arbres sous un ciel nuageux. |
| 2 |  Photographie 2: Vue d'un terrain avec des arbres et un bâtiment à l'arrière-plan. |
| 3 |  Photographie 3: Vue d'un terrain avec des tours de télécommunication et des lampadaires. |

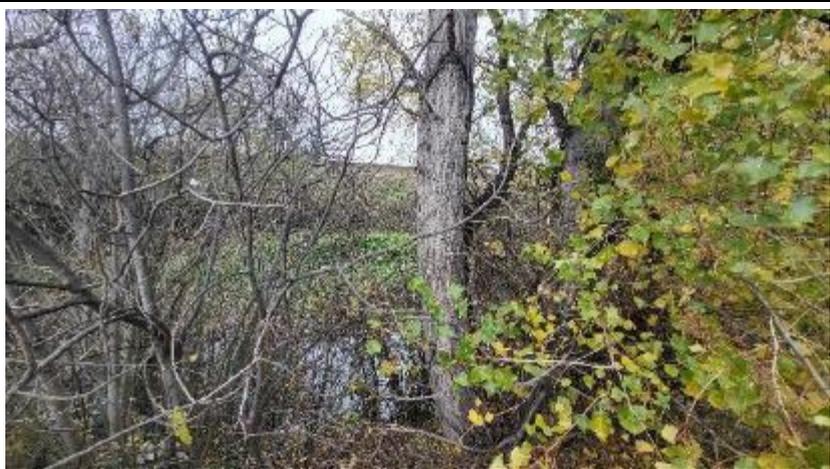
| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|--|
| 4 |  |
| 5 |  |
| 6 |  |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|--|
| 7 |  |
| 8 |  |
| 9 |  |

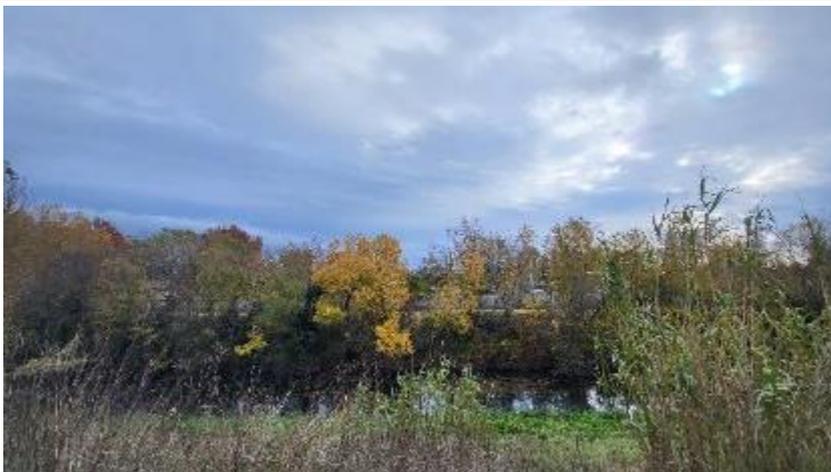
| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|--|
| 10 |  A large pile of discarded tires is the central focus, stacked in a messy fashion. In the background, there is a concrete building with a flat roof and some graffiti on its wall. The sky is overcast and grey. |
| 11 |  A gravel path leads from the foreground into a wooded area. The trees have sparse, yellowing leaves, suggesting autumn. There is some litter on the path, including a blue plastic cup. The sky is cloudy. |
| 12 |  A gravel path is shown, similar to the previous photo, but with a large, fallen branch lying across it. The surrounding vegetation is dense with some autumn-colored leaves. The sky is overcast. |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|---|
| 13 |  A wide-angle photograph showing a large area of land covered in trash and debris. In the foreground, a concrete barrier runs across the frame. To the right, there is a large pile of colorful plastic waste. In the background, a small white building is visible among trees with autumn foliage under a cloudy sky. |
| 14 |  A photograph showing a concrete structure, likely a bridge or overpass, extending across the middle ground. The foreground is a mix of gravel and sparse vegetation. A bright orange pipe or hose lies on the ground, curving towards the right. The background shows trees and a cloudy sky. |
| 15 |  A photograph of a gravel path leading through a littered area. On the left side of the path, there is a large pile of plastic waste. On the right, there is a fence and a hillside covered in fallen autumn leaves. Trees with some green and some brown leaves are visible in the background under a cloudy sky. |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|---|
| 16 |  A gravel path leading through a wooded area with autumn foliage. The sky is overcast and grey. |
| 17 |  A gravel path leading through a wooded area with autumn foliage. The sky is overcast and grey. |
| 18 |  A gravel path leading through a wooded area with autumn foliage. The sky is overcast and grey. |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|---|
| 19 |  A gravel path leads through tall grasses and trees under a cloudy sky. |
| 20 |  A view through bare trees and green foliage. |
| 21 |  A view of a tree trunk in a wooded area. |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|--|
| 22 |  |
| 23 |  |
| 24 |  |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|--|
| 25 |  |
| 26 |  |
| 27 |  |

| Numéros de la prise de vue | Photos |
|----------------------------|---|
| 28 |  |
| 29 |  |